

Belgium-Embourg: Survey services

OJ S 166/2023 30/08/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: RCA Chaudfontaine développement

Postal address: Avenue du centenaire 14

Town: Embourg

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4053

Country: Belgium

Contact person: Madame Christine Blaffart

E-mail: christine.blaffart@chaudfontaine.be

Telephone: +32 43615543

Fax: +32 43615532

Internet address(es):

Main address: <https://www.chaudfontaine.be/sport/rca-chaudfontaine-developpement/>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/2212/7G/2023>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Mission d'étude - désignation d'un auteur de projet pour la rénovation de la piscine d'Embourg

Reference number: RCA2023/2212

II.1.2. Main CPV code

79311000 Survey services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Complexe sportif d'Embourg, Au Chession 8 à 4053 Embourg

II.2.4. Description of the procurement

Commentaire :

Le présent marché porte sur une mission complète d'auteur de projet (en ce compris relevé du bâtiment pour la partie qui ne serait plus en notre possession à la suite des inondations de juillet 2021). Le marché porte sur la rénovation de la piscine, le remplacement de finition du grand bassin, le remplacement du petit bassin, une nouvelle configuration des vestiaires et des accès, de la cafétéria, le remplacement de la machinerie, la modification de l'installation de chauffage, la remise au norme des installations électrique, la remise en état de l'installation sanitaire, la création d'une rampe PMR, d'une piste cyclo/piéton protégée, de places de parking, d'un abri vélo/moto et la réfection de parking, le réaménagement de tous les abords. L'auteur de projet assurera également la mission de coordination des différents intervenants repris ci-dessous et des intervenants extérieurs nécessaires pour mener à bonne fin la mission qui lui sera confiée (impétrants, infrasport, ...)

Intérieure :

- Application stricte de l'arrêté royal du 13/06/2013 sur les bassins de natation ;
- Réfection totale du grand bassin ;
- Démolition et reconstruction d'un petit bassin avec fond mobil ;
- Remplacement des circuits de traitement de l'eau ;
- Remplacement du système de filtration ;
- Création d'un deuxième bac tampon ;
- Modification de l'installation de chauffage ;
- Remplacement de la machinerie qui n'aura pas été reprise dans l'audit ;
- Nouvelle configuration de l'entrée principale en la rendant plus conviviale ;
- Nouvelle configuration des vestiaires communs et individuels en ce compris les douches communes ;
- Réfection et amélioration de l'installation sanitaire ;
- Révision et remise aux normes des installations électrique ;
- Réalisation d'un accès PMR intérieure vers la cafétéria ;
- Réaménagement de la cafétéria ;

Extérieure :

- Réalisation d'une rampe d'accès PMR de la voirie publique au complexe qui est en contre-bas ;
 - Création d'une piste cyclable - piéton sécurisée dans la rampe d'accès ;
 - Création d'un parking vélo/moto couvert ;
 - Réfection de tous les parkings et création de places de parking supplémentaires ;
 - Réaménagement des accès et abords de la cafétéria, ainsi que les abords du bâtiment ;
- Coordination entre auteurs de projets :

Les soumissionnaires sont informés qu'un marché de mission d'étude relatif à la rénovation énergétique du complexe sportif d'Embourg (piscine et hall omnisports) a été attribué antérieurement aux présentes.

Les auteurs de projets désignés dans le cadre des différents marchés devront coordonner leurs études, partager les informations qu'ils estiment pertinentes, se consulter pour la rédaction des cahiers des charges de travaux afférents à leurs missions et organiser les chantiers.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Méthodologie – capacité à réaliser l'étude / Weighting: 60

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 150

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Le soumissionnaire remettra avec sa candidature une liste des marchés similaires - rénovation de piscines publiques - qu'il a réalisées dans les 5 dernières années.
2. Qualifications professionnelles
3. Références de qualifications professionnelles
4. Qualification du coordinateur sécurité-santé

5. Sous-traitance (éventuelle)

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Il joindra à cette liste 3 attestations de bonne exécution des marchés réalisés durant les 5 dernières années, chacune pour un montant de minimum 2.000.000 EUR HTVA.

- 1 de ces attestations devra porter sur la rénovation d'une piscine subsidee par infraspport avec application stricte de l'arrêté royal du 13 juin 2013 sur les bassins de natation.

2. Seront admis comme candidats les bureaux d'étude regroupant les qualifications architecturales et techniques nécessaires pour la réalisation de l'étude décrite ci-dessous, soit au sein d'une même société, soit par association. A cet effet, l'offrant joint à son offre établie sur le modèle annexé au présent cahier des charges, les documents et renseignements suivants: Une déclaration mentionnant que le bureau d'études candidat (ou l'association candidate) comprend dans son personnel au moins les personnes de qualification suivantes, responsables des études à mener:

- un bureau d'architecture (architecte)

- un ingénieur en stabilité

- un responsable PEB

- un ingénieur en techniques spéciales

- un coordinateur sécurité et santé (pour les phases projet et réalisation)

3. - Une copie du diplôme ou attestation équivalente de l'architecte ou l'ingénieur architecte (grade académique conforme à la loi belge ou équivalent européenne pour le personnel étranger);

- Une attestation délivrée dans l'année d'inscription au tableau de l'Ordre des Architectes de Belgique ou équivalent européen pour l'architecte (membre de l'Ordre des Architectes de Belgique ou équivalent européen pour le personnel étranger);

- Une copie du diplôme ou attestation équivalente de l'ingénieur civil en stabilité (grade académique conforme à la loi belge ou équivalent européenne pour le personnel étranger);

- Une copie du diplôme ou attestation équivalente de l'ingénieur civil en techniques spéciales (grade académique conforme à la loi belge ou équivalent européenne pour le personnel étranger);

- Une copie du diplôme ou attestation équivalente du responsable PEB (grade académique conforme à la loi belge ou équivalent européenne pour le personnel étranger);

4. Pour la partie « coordination sécurité-santé » de la mission, le soumissionnaire joint en plus à son offre, la preuve que la personne chargée de la coordination en matière de sécurité et de santé dispose des qualifications requises sur base des articles 56 à 65 de l'arrêté royal du 25 janvier 2001 et ses modifications ultérieures concernant les chantiers temporaires ou mobiles. Cette preuve est apportée notamment par la présentation des documents suivants :

- la copie du certificat, délivré par un organisme de certification accrédité, conformément à l'art. 65 de l'AR du 25 janvier 2001, reconnaissant les aptitudes de la personne chargée de la coordination. - l'attestation, ou les attestations, selon la(les)quelle(s) le candidat a participé à au moins 5 heures par an ou 15 heures sur une période de trois ans à des initiatives qui enrichissent ses connaissances sur l'évolution des techniques et de la réglementation en matière de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles, suivant l'art 65 septies de l'AR du 25 janvier 2001 et ses modifications ultérieures.

5. Capacité de tiers

Le soumissionnaire ne peut faire appel à la capacité de tiers pour soumissionner au marché que dans les limites de l'article 78 de la Loi du 17/06/2016 et de l'article 73 de l'AR du 18/04/2017. En outre, ce tiers ne peut se trouver dans aucune des causes d'exclusion visées aux articles 67, 68 et 69 de la loi du 17/06/2016, ni en situation d'exclusion visée à l'article 48 de l'AR du 14/01/2013.

Le soumissionnaire qui entend recourir à la capacité de tiers apporte au pouvoir adjudicateur la preuve qu'il disposera des moyens nécessaires, notamment en produisant l'engagement écrit de ces tiers à cet effet.

Le soumissionnaire p...(voir documents du marché)

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 02/10/2023 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 30/03/2024

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 02/10/2023 Local time: 10:00

Place:

Service des Marchés Publics, Avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:

Les visites auront lieu sur rendez-vous avec

Monsieur Jean-Michel EVERS

043615576

jean-michel.evers@chaudfontaine.be.

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de Liège

Town: Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

25/08/2023